

Mairie de Montpezat
04 66 81 10 66
mairie.montpezat@wanadoo.fr
www.montpezat-gard.fr

« *Petit Montpezagau* »

Juillet 2016

Annulation PLU

Chers concitoyens,

Depuis Mars 2014 et notre élection, nous n'avons eu de cesse d'être à votre écoute et de travailler pour le bien commun.

Comme vous le savez, l'avenir de la commune et le bien vivre ensemble dépendent de la capacité à gérer l'urbanisme dans le temps et à prévoir les éléments structurants qui feront le Montpezat de demain.

Lors de notre arrivée, j'ai été informé par les services de l'Etat qu'un problème majeur, en l'occurrence les bassins de rétention de la ZAC du Grès, bloquait le développement des projets en cours et donc impactait significativement notre PLU.

Nous avons travaillé avec tous les services de l'Etat compétents pour régler ce problème important en faisant de légères modifications sur le projet en cours ; ces modifications ne remettaient pas en cause l'équilibre général du projet.

En Novembre 2015, a eu lieu l'enquête publique ; le commissaire enquêteur a remis son rapport, avec avis favorable, fin décembre 2015.

L'équipe municipale a approuvé le projet le 5 Février 2016 et le PLU a été opposable le 10 Février 2016.

Il s'avère qu'en date du 29 mars 2016, Mr le Préfet m'a informé, je cite : *"que le rapport établi à l'issue de l'enquête publique ne faisait nullement apparaître de conclusions motivées et ne justifiait pas davantage l'avis favorable donné à notre projet de plan local d'urbanisme, en contradiction avec les articles L123-15 et R123-19 du code de l'environnement... Le risque d'annulation en cas de contentieux est élevé.... "*

Cette remarque sur la forme était justifiée mais, seule, ne remettait pas en cause le projet. Il s'avère qu'un recours a été fait début Avril 2016 et que l'ensemble des éléments en ma possession fragilisait significativement le PLU.

Après réflexion avec nos conseils et afin de consolider le projet en cours, j'ai décidé de suivre les conclusions de Mr le Préfet. Dès le 7 Juin un conseil municipal s'est réuni en séance plénière et a annulé la délibération d'approbation.

J'ai demandé à Mme la présidente du tribunal administratif de Nîmes de reprendre le projet au stade de l'enquête publique en espérant que le commissaire enquêteur qui sera désigné pourra répondre aux problèmes spécifiques de la commune. Une nouvelle enquête publique aura lieu du 5 Septembre au 7 Octobre 2016.

Cependant cette décision n'est pas sans conséquences stratégiques et financières. L'enjeu est important et la commune ne pourra pas soutenir bien longtemps des errements indépendants de sa volonté ; il en va de l'avenir des administrés et des projets sur la commune.

Aujourd'hui je vous informe que tous les projets sont arrêtés et que j'attends les éléments nécessaires à la reprise du PLU. Malgré ces éléments qui viennent plus ou moins volontairement bloquer (ou perturber) notre projet politique, notre énergie est intacte, notre audace et notre optimisme sont identiques et les projets se réaliseront ; nous aurons l'occasion d'en reparler plus précisément...

Je veux remercier avec force l'ensemble de l'équipe municipale, les commissions citoyennes, les cabinets conseils et les services de l'état dans leurs domaines spécifiques, qui travaillent avec détermination et professionnalisme pour accompagner notre projet commun. A bientôt.

Jean Michel ANDRIUZZI, Maire

Ordures ménagères

Enlèvement des Ordures Ménagères, du changement !

Comme annoncé précédemment, le nouveau marché de collecte en porte à porte débute le 1er Juillet 2016. Les principaux changements à venir, que vous retrouverez dans le calendrier CCPS joint, sont :

1) LE PAPIER

- Annulation de la collecte du papier en porte à porte (bac bleu). En effet, la quantité de papier collecté était en chute constante et ne justifiait plus cette collecte.
- 59 colonnes à papier supplémentaires seront installées sur le territoire aux points d'apports volontaires à côté des colonnes à verres. Sur la commune, les colonnes papiers seront à côté des colonnes verres.
- Les anciens bacs bleus pourront être conservés et réutilisés pour vos dépôts dans les colonnes à papier.
- Attention !!! ne jetez pas vos papiers dans le bac jaune, sous peine qu'il soit scotché en « erreur de tri » et non collecté.

2) LES ORDURES MENAGERES ET LE TRI SELECTIF

- A partir du 30 juin, les collectes de nuit seront terminées. vos conteneurs jaunes et verts seront collectés entre 5h et 12h. Pensez à sortir vos bacs la veille des jours de collecte : le dimanche soir pour la poubelle verte ; la collecte de vos conteneurs jaunes reste inchangée
- La deuxième collecte d'été du bac vert, le jeudi matin, a débuté le 15 juin et se terminera le 31 août 2016.

MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

Votre équipe municipale a procédé à l'étude de l'ensemble de l'offre des mutuelles communales. Nous avons été particulièrement exigeants sur les tarifs négociés, sur la qualité des prestations mais aussi sur la proximité des interlocuteurs pour nos administrés. Notre intérêt s'est porté sur le cabinet MUTEQ, qui nous semble avoir l'offre la plus compétitive. Afin de pouvoir en juger par vous-même, nous vous proposons une réunion publique le **vendredi 2 septembre** à 18 h 30 au foyer. Un professionnel viendra vous faire une présentation des prestations et se tiendra à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

CCAS

Espaces Verts

Aménagement végétal proche du Foyer des Massagues

Tous les papiers se recyclent

Déposer les papiers en vrac avec les emballages



Inutile de les comprimer, de les froisser, de les déchirer. Eviter les papiers spéciaux (carbone, aluminium, sulfurisés, photos, papiers au peints, mouchoirs) et papiers au contact d'aliments.

ecofolia.fr Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.



Ecoles



Fête de l'École
Vendredi 17 juin



Monsieur le Député à l'École
Vendredi 27 mai



La commission environnement et biodiversité a installé un nouveau bac avec l'aide précieuse des employés municipaux. Il est installé place Marceau Dalgou et semble ravir de plus en plus de Montpezagau.

Nous y avons planté des herbes aromatiques telles que de la menthe, du persil ainsi que des tomates.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous occuper des bacs ainsi que vous y servir.

Pour rappel, si vous êtes intéressé par l'installation d'un bac près de chez vous, n'hésitez pas à en faire la demande en mairie ou à l'adresse suivante montpezat-vert@orange.fr

Commission
Environnement

Commission
Culture
Cà s'est passé !



Extrait du Compte rendu du Conseil des ministres du 5 novembre 2015

Le ministre de la défense et le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire ont présenté une communication relative aux commémorations du centenaire de la première guerre mondiale en 2016.

En 2016, la France entrera dans l'acte II de ce Centenaire et commémorera deux des plus grandes batailles du conflit : Verdun et la Somme. Cent ans après, la France rendra un hommage solennel aux combattants français et à ceux de tous les pays belligérants venus combattre sur le sol français durant ces terribles batailles.

Le centenaire de la bataille de Verdun sera placé sous le signe de l'avenir, de la jeunesse et de la paix. Il s'ouvrira le 21 février, cent ans après le déclenchement de la bataille, par l'ouverture au public du mémorial de Verdun rénové. Il durera 300 jours et sera rythmé par de nombreuses manifestations populaires en Meuse et dans toute la France. Une grande cérémonie internationale, à laquelle le Président de la République a invité la chancelière de la République fédérale d'Allemagne, réunissant plus de 4 000 jeunes allemands et français, aura lieu le 29 mai à Douaumont. Le même jour, dans toutes les communes de France, les maires seront invités à commémorer le souvenir de cette bataille.

La commune de Montpezat a répondu présente le 29 mai, avec les enfants des Ecoles, qui avait préparé une exposition sur la bataille et sur Laurent Bécamel, habitant de Montpezat mort sur le champ de bataille



21 juin 2016

Fête de la Musique

Belle soirée sous les platanes



Mairie de Montpezat

04 66 81 10 66

www.montpezat-gard.fr

14 juillet 2016

Célébration de la Fête Nationale

Apéritif citoyen en Musique à partir de 19 H

Square Marceau Dalgon

**Toute l'équipe
municipale vous
donne rendez-vous
pour le 14 juillet et
vous souhaite un
bel été !**